

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 13 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, S CIVIER (proc de JY MEYER), J DAUMAS (proc de M ALLAMEL), P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET, MF TASTEVIN (proc de E ROCHE), M THINON, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, J BOYER, G DOZ, A ROUSSET (proc de M CEYSSON), B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Procurations : 6

Votants : 45

Absents : 13

Date de convocation : 7/09/2022

Secrétaire de séance : Patrick MAISONNEUVE

Absents : M BOUSCHON, K ESSAYAR, C FAURE, R KAPPEL, J SOUBEYRAND, V VANDUYNSLAGER et A CHARROUD

En présence des suppléants non votants : JP MARRON

Objet : Subvention pour l'organisation du Salon de l'agriculture ardéchoise 2022.

LA FDSEA organise, pour la 2ème édition, le salon de l'agriculture ardéchoise, au Domaine du Pradel à Mirabel le 25 septembre 2022.

L'objectif de ce salon est d'offrir une vitrine de la diversité et de la richesse de l'agriculture ardéchoise et des savoir-faire agricoles dans une optique de mise en valeur et de soutien de l'agriculture de proximité. Il est possible de citer ainsi par exemple la présence dans ce salon des pôles bovin, équin, caprin, ovin, viticole et oléicole.

La journée est composée de plusieurs stands de démonstrations, d'animations pour les différents publics attendus et de dégustations.

Lors du lancement de ce salon en 2021, la CCBA avait apporté un soutien financier à hauteur de 1 000 €. Les retours sur l'organisation de l'évènement ont été très positifs.

Dans un objectif de pérenniser cet évènement afin de créer une véritable vitrine de l'agriculture locale et de l'implication de chacun dans sa durabilité, il est proposé de soutenir l'organisation de ce salon 2022 pour le même montant, c'est-à-dire 1 000 €, cet évènement s'inscrivant pleinement dans l'action de la CCBA en faveur de l'agriculture et de la mise en œuvre du plan d'action du Projet Alimentaire Territorial.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (2 CONTRE : PERRUSSET et THINON, 6 ABSTENTIONS CHAZE, CORTIAL, DOZ, FANGIER, GUYON et LAURENT) décide :

- D'attribuer une subvention de 1 000 € à la FDSEA pour l'organisation du salon de l'agriculture ardéchoise 2022 ;
- d'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 14 septembre 2022

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20220913-DEL13092022-09-DE
Date de télétransmission : 14/09/2022
Date de réception préfecture : 14/09/2022